

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **ABC2 SARL**, Chailly 6, 1012 Lausanne

2. **Remarques:** LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE
Faillite sans poursuite préalable 190 LP / Convocation
A vous ABC2 SARL, siège à Lausanne, Av. de Chailly 6, actuellement sans domicile connu.
La présidente du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne statuera en son audience du jeudi 18 juin 2015, à 10:15 heures, dans la cause en faillite sans poursuite préalable déposée par LA CAISSE DE COMPENSATION DE LA FEDERATION ROMANDE DE METIERS DU BATIMENT, Rue du Maupas 34, 1004 Lausanne.
Si vous ne compareissez pas, le tribunal pourra statuer sur la base du dossier. La procédure suivra son cours malgré votre absence.

Tribunal d'arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne Adm cant

02166891